



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2011

Etaient présents : Mmes et MM. JACQUIOT Guy, VALLET Martine, COTTIN Jean-Claude, COGNE Michel, DUBOIS-SEVENIER Danielle, BEVAND Monique, CARRICO Paulo, PETIT Christelle, CLEMENT Edith, CUISINIER-BOMBOY Catherine, BERSET Patrick, HUGONNET Sylvie, NOVAKOSKI Yvan, PEOTTA Alain, DEL CIANCIO Aurélie, PALAZZI Ovidio.

Absents excusés : COLLETAZ Corinne, BEJANNIN Daniel, GANEVAL Mathias.

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE JARGEAT

Un appel d'offres a été lancé le 20 avril pour les travaux d'aménagement de la route de Jargeat. Ce marché se divise en trois lots : lot n° 1 : voirie et réseaux divers, lot n° 2 : espaces verts, béton désactivé et mobilier urbain, lot n° 3 : éclairage public

7 offres ont été reçues pour le lot 1, 2 pour le lot 2 et 4 pour le lot 3. Les plis ont été ouverts le 12 mai 2011 et les offres ont été analysées. Une négociation avec les trois entreprises les mieux classées pour chacun des lots a été conduite en sollicitant un rabais commercial.

Le bilan des analyses et des offres de prix après négociations, donne les résultats suivants :

Lot N° 1 :

	Montant HT	Note prix	Note technique	Note délai	Note globale	classement
SOCATRA	456 413.50	49.28	20.75	0	70.03	2
Vincent TP	452 646.90	50.40	8.75	5	64.15	3
SACER / SNTP	407 832.60	60.00	30.25	5	95.25	1

Lot N° 2

	Montant HT	Note prix	Note technique		Note globale	classement
Parcs et Sports	79 483.95	54.60	24.00		78.60	2
Verdet / SNTP	74 905.59	60.00	31.00		91.00	1

Lot N° 3

	Montant HT	Note prix	Note technique		Note globale	classement
CITEOS	52 256.41	47.40	36.00		83.40	3
E.L.T.P.	45 957.20	60.00	29.00		89.00	1
BABOLAT	48 839.00	54.35	35.00		89.35	2

Les travaux sont attribués à: lot n° 1 : SACER/SNTP, lot n° 2 : Verdet/SNTP, lot n° 3 : Babolat.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Lors de sa réunion du 04 avril 2011, le conseil a accepté des travaux complémentaires au marché de travaux de renforcement du réseau AEP route de Jargeat, inscrit à l'avenant n° 1 à ce marché. Ces travaux concernent le raccordement au réseau d'eaux pluviales. Le règlement de ces travaux doit donc être inscrit au budget assainissement.

Pour pouvoir procéder au règlement de ces travaux le conseil procède aux décisions modificatives budgétaires suivantes,

Budget principal :

	Recettes	Dépenses
Taxes additionnelle aux droits de mutation	30 796 €	
Entretien de bâtiments		6 336 €
Subvention au budget assainissement		24 460 €

Budget assainissement :

	Recettes	Dépenses

Subvention du budget principal	24 460 €	
Travaux Eaux pluviales route de Jargeat		24 460 €

SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le projet départemental de coopération intercommunal prévoit la fusion des communautés Combe du Val-Brénod, des Monts Berthiand, du Lac de Nantua et d'Oyonnax et l'intégration des communes d'Echallon et de Belleydoux. le conseil constate qu'il y a une grande disparité au niveau de la pression fiscale sur les différentes communes de ce territoire.

Le Conseil est favorable à ce nouveau périmètre d'EPCI à condition que la pression fiscale soit uniformisée et que ce regroupement se fasse sur la base du volontariat des communes et communautés de communes.

TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

L'ONF a présenté les devis des travaux à réaliser en 2011 :

- Dégagement de semis, parcelles 5, 11, 17 et 24 pour une surface de 8.90 ha : coût 8 588.50 € HT
- dégagement de plantations et taille de formation : parcelles 2, 26, 30, 31, 32, 33 et 74 pour une surface de 2.25 ha, entretien de layons et peintures des liserés : parcelles 1, 2, 4, 15, 20, 25 et 34 pour une longueur de 6.30 km, entretien des panneaux en bois (7 routes forestières, 3 lieux-dits et 5 arbres remarquables) : coût 10 448.70 €.

Le conseil accepte ce programme de travaux et sollicite une subvention, auprès du Conseil Régional, pour le dégagement de semis.

Du broyage a été fait pour rouvrir des pistes forestières qui n'avaient pas été entretenues depuis plusieurs années.

ADAPA

La discussion est reportée à la prochaine réunion car les renseignements complémentaires sollicités ne sont parvenus que ce jour et n'ont pu être examinés.

BATIMENT DE LA CURE

Trois personnes ont visité le bâtiment de la Cure, deux d'entre elles ont fait une offre d'achat, chacune dans le but de rénover ce bâtiment pour y faire sa résidence principale. Le conseil décide de vendre ce bâtiment au plus offrant, soit Anthony Granger pour le prix de 137 000 €.

Le conseil paroissial et le prêtre ont visité la maison de Mlle Grospiron (rue du commerce), ce lieu leur convient pour y installer les salles de catéchisme et un bureau. De menus travaux seront réalisés avant la fin août.

QUESTIONS DIVERSES

→ la Safer a notifié qu'une parcelle située « Pré Brazier » appartenant à M. Clermidy, entourée par des parcelles communales, est en vente. Surface 34 a 50 ca, prix : 924 €. Le conseil décide de faire préemption.

→ Les fils de Mme Crozat ont informé la commune que les parcelles appartenant à Mme Crozat sont en vente. Une de celle-ci est contiguë à des parcelles boisées communales. Une estimation de ces parcelles va être faite. A revoir à la prochaine réunion

→ La SNCF va refaire le passage à niveau, les 27, 28 et 29 juin. Une déviation sera mise en place par Groissiat. Seul un passage pour les piétons sera conservé pendant ces travaux.

→ Le terrain de foot a été réparé. La question est posée de savoir s'il existe une solution de protection pour éviter que ce saccage par les sangliers ne se reproduise.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun conseiller n'ayant de question, M. le Maire lève la séance à 20 h 20.

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.

Martignat le 08 juin 2011

Guy Jacquot, Maire